



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Mme POYAU Aurélie, Première Adjointe.**

**CONVOCAATION**

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

**THEME : FINANCES 1.**

**OBJET : APPROBATION DU  
COMPTE ADMINISTRATIF  
POUR 2011 – BUDGET  
PRINCIPAL ET BUDGET  
ANNEXE DE LA REGIE  
MUNICIPALE  
BRIANÇONNAISE DE  
STATIONNEMENT.**

**Etaient Présents :** CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.  
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.  
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

Gérard FROMM, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Renée PETELET.

En vertu de l'article L.2121-14 du C.G.C.T., le Conseil Municipal élit sa Présidente, à l'unanimité, Madame Aurélie POYAU.

En l'absence de Monsieur le Maire.

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2011 ;

Vu les délibérations N°2011-135 et N°2011-136 en date du 29 avril 2011 approuvant le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public du budget principal et du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement pour l'exercice 2010 ;

Vu la délibération N°2011-137 en date du 29 avril 2011 décidant l'affectation des résultats 2010 ;

Vu la délibération N°2011-138 en date du 29 avril 2011 approuvant le budget primitif du budget principal avec une section d'investissement en déséquilibre de 1 463 663 euros et le budget primitif du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement pour l'exercice 2011 ;

Vu le courrier de Madame la préfète des Hautes-Alpes en date du 24 mai 2011 saisissant la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur du budget primitif pour 2011 de Briançon en application des articles L.1612-4 et L.1612-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N°2011-193 en date du 30 mai 2011 sollicitant une aide pour l'exercice 2011 au titre du fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées ;

Vu le premier avis (saisine N°2011-0244) de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 22 juin 2011 constatant que le budget primitif pour 2011 de la commune de Briançon présente un déséquilibre réel de sa section d'investissement de 1 463 663 euros et demandant au conseil municipal de rectifier le budget initial afin de ramener ce déséquilibre à 742 385 euros, l'objectif final étant que Briançon présente et exécute en équilibre son budget 2012 ;

Vu la délibération N°2011-248 en date du 11 juillet 2011 approuvant le budget primitif du budget principal avec une section d'investissement en déséquilibre de 742 385 euros, conformément aux propositions de la chambre régionale des comptes, ainsi que le budget primitif du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement pour l'exercice 2011 ;

Vu le second avis (saisine N°2011-0279) de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 27 juillet 2011 constatant que la délibération du 11 juillet 2011 prise à la suite du premier avis est conforme aux propositions de la chambre et préconisant l'adoption du compte administratif pour 2011 avant le vote du budget primitif pour 2012 ;

Vu la délibération N°2011-388 en date du 16 novembre 2011 adoptant la décision modificative N°1 du budget principal sans modification du déséquilibre budgétaire initial ;

Vu l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé du budget en date du 9 décembre 2011 accordant à Briançon pour 2011 une subvention exceptionnelle d'un montant de 370 000 euros au titre du fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées en application de l'article L.2335-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N°2011-436 en date du 21 décembre 2011 adoptant la décision modificative N°2 du budget principal afin, notamment, d'intégrer la subvention de 370 000 euros attribuée au titre du Fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées et ramenant par conséquent le déséquilibre budgétaire initial à la somme de 372 385 euros ;

Considérant le compte administratif pour l'exercice 2011, lequel peut se résumer ainsi :

Au titre du budget principal

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	10 667 318,39	23 896 827,53	34 564 145,92
Dépenses	6 642 749,35	22 827 774,88	29 470 524,23
Résultat propre à 2011	4 024 569,04	1 069 052,65	5 093 621,69
+ Résultat reporté 2010	338 352,08	0,00	338 352,08
+ Solde des restes à réaliser 2011	- 3 933 112,00	0,00	- 3 933 112,00
= Résultat de clôture 2011 (y.c. RAR)	429 809,12	1 069 052,65	1 498 861,77

Au titre du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	2 213,00	346 439,03	348 652,03
Dépenses	64 072,25	216 155,59	280 227,84
Résultat propre à 2011	- 61 859,25	130 283,44	68 424,19
+ Résultat reporté 2010	9 261,03	117 174,24	126 435,27
+ Solde des restes à réaliser 2011	- 111 247,00	0,00	- 111 247,00
= Résultat de clôture 2011 (y.c. RAR)	- 163 845,22	247 457,68	83 612,46

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement pour l'exercice 2011 tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

POUR : 31  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 27 MARS 2012  
PUBLIÉ LE 27 MARS 2012  
NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012